

Participation à l'UDA

L'UDA - Université tous âges, tous savoirs est ouverte à tous quels que soient l'âge et le niveau de formation.

ÊTRE MEMBRE DE L'UDA

Être membre de l'UDA implique le paiement de la cotisation annuelle qui est obligatoire pour :

- > s'inscrire aux formations (en présentiel ou à distance), ateliers et voyages culturels
- > souscrire à un abonnement aux conférences que ce soit en présentiel ou à distance

En outre, être membre permet :

- > de bénéficier de tarifs préférentiels pour participer à diverses activités de l'UDA : escapades culturelles, conférence spécifique (à BXL, à LLN ou à distance)
- > de bénéficier des avantages proposés par nos différents partenaires (voir pages 8 et 9) grâce à la carte d'étudiant
- > d'être couvert par une assurance (dommages corporels) dans le cadre des activités de l'UDA (hors voyages et activités à distance)

COTISATION ANNUELLE

Cette année, nous vous proposons de choisir entre trois types de cotisation :

- > Cotisation annuelle standard : 40 €
- > Cotisation de solidarité avec l'UDA (ce dont nous vous remercions) : 80 €
- > Membre à vie : 500 € ; en devenant membre à vie, vous recevez gratuitement l'abonnement aux conférences de votre choix la première année.

La cotisation est payable en une fois, quel que soit le nombre d'activités choisies.

Elle donne droit à la carte étudiant UDA, est valable un an du 18 août 2022 au 17 août 2023 et offre de nombreux avantages (voir pages 8 et 9).

Le personnel UCLouvain et des Cliniques universitaires Saint-Luc, le personnel retraité de l'UCL, les membres de l'Amicale des retraités UCL et les membres ALUMNI bénéficient du tarif préférentiel de 35 € pour la cotisation standard et de 70 € pour la cotisation de solidarité.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Ouverture des inscriptions le jeudi 18 août 2022

Une inscription complète comprend l'inscription et le paiement. L'inscription se fait :

- > soit via le site de l'UDA (www.uda-uclouvain.be), bouton inscription en ligne
- > soit au moyen du formulaire se trouvant dans le cahier pratique joint au programme général
- > soit aux secrétariats de BXL et LLN, ouverts du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et dont les références sont reprises à la page 1

Le paiement se fait :

- > soit par virement en utilisant la communication structurée reçue de l'UDA via l'e-mail de confirmation d'inscription
- > soit au sein de nos bureaux par Bancontact ou en liquide
- > soit immédiatement lors de l'inscription en ligne

Le paiement doit nous parvenir au plus tard 15 jours avant le début de l'activité (pour les voyages culturels et les escapades culturelles, la date limite est chaque fois mentionnée explicitement).

Nos conditions générales d'inscription et notre politique générale de traitement de vos données personnelles (RGPD) sont décrites aux pages 30 et 31 du cahier pratique et sont consultables sur notre site www.uda-uclouvain.be

ANTENNES INTERUNIVERSITAIRES

Dans le cadre de la collaboration entre l'UCLouvain et l'ULB, l'UDA et le CEPULB Université Inter-Ages (asbl de l'ULB) ont mis sur pied, en association étroite avec les communes, cinq antennes interuniversitaires, deux dans la région de Bruxelles-Capitale et trois dans le Brabant Wallon.

Ces antennes sont le reflet de la volonté de ces deux universités de mettre leurs connaissances à la disposition de la société civile dans un esprit d'ouverture et de pluralisme tant sur le plan philosophique que culturel.

L'activité principale de ces antennes consiste à organiser des conférences proposées paritairement par l'UDA et le CEPULB.

- > **Braine-l'Alleud conférences** le lundi à 14h30
M. Freddy Caufriez – Tél. 02 854 05 94
- > **Jette conférences** le jeudi à 14h30
Administration communale – Tél. 02 423 12 65/66/68
- > **Nivelles conférences** le lundi à 14h30
M^{me} Marie-Claude Dupas – E-mail : aida-secretariat@mail.be
- > **Uccle conférences** le vendredi à 14h30
M^{me} Christine Marchal – Tél. 02 348 68 89 ou 02 348 65 88
- > **Waterloo conférences** le vendredi à 14h00
M^{me} Claire Marcoux – Tél. 02 352 98 83